

D'après Eduscol – Ressources maternelle – Partie I – L'oral

Fiche repère n°4 : Les difficultés dans l'apprentissage du langage

1. Évaluer les « difficultés » dans les moments de classe et plus informels

-Grilles d'observation

-Questionnaires

→ Voir Indicateurs

2. Informer les familles

-Alerter sans alarmer.

-Éclairer le comportement langagier hors contexte scolaire.

-Attirer l'attention sur l'importance du langage.

-S'entretenir régulièrement avec les familles.

3. Retard et troubles

Différencier retard et trouble car les premiers signes du trouble peuvent s'apparenter à un retard qui va régresser avec le temps.

Démarche diagnostique :

-**Repérage** d'une difficulté ou d'un éventuel trouble d'après observation.

- Observer le comportement langagier.
- Informer les familles.
- Apporter une réponse pédagogique.
- Remonter les informations aux professionnels susceptibles d'enclencher un dépistage (directeur.trice, RASED)

-**Dépistage** par les services médicaux (Protection Maternelle et Infantile pour les 3-4 ans, médecine scolaire), professionnels divers (orthophonistes, Centre d'Action Médico-Sociale Précoce...)

-**Diagnostic** pour identifier le trouble.

4. Cas du retard de langage : développement plus lent sur le plan linguistique

Sous-entend un rattrapage et évolution vers une normalisation.

- **Difficultés articulatoires et élocutoires**

-Mauvaise prononciation de un ou plusieurs phonèmes dû à un problème mécanique de l'appareil bucco-phonatoire.

-Difficultés résolues généralement spontanément vers 6 ans.

-10 à 20% nécessitent une rééducation orthophonique.

- **Retard de parole**

-Phonèmes bien prononcés isolément mais mots déformés (« cocholat » pour chocolat).

-Si la déformation systématique ou partielle se prolonge au-delà de 3 ans et demi, inciter la famille à demander un conseil médical.

- **Retard de langage**

-Altération de la structure de phrase (« chocolat moi veux manger »).

-Possibilité d'un retard de parole associé (« cocolat veu mange moi »).

5. Cas du trouble du langage : non-installation ou désorganisation d'une fonction

- **La dysphasie** : altération des sons des mots, de la structure des phrases, du sens donné aux mots et aux phrases, de l'utilisation du langage selon le contexte.
- **La dyslexie** : difficultés à identifier et manipuler les syllabes et les sons, à mémoriser verbalement des mots et des chiffres, à produire un langage oral fluide et à articuler rapidement, à discriminer des formes dessinées, à reconnaître et identifier des lettres.

Ces troubles donnent lieu à un projet thérapeutique associé à un projet pédagogique.

6. Prise en charge pédagogique

-Bonne compréhension du fonctionnement de la classe en ateliers.

-Explicitation des consignes : formulation claire par l'enseignant puis reformulation par les enfants.

-Recours aux APC.

-Prise en charge extérieure à l'école si nécessaire (sur préconisation de la PMI ou du médecin scolaire).